

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

SEANCE DU TRENTE AVRIL DEUX MILLE VINGT QUATRE à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction :

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 18

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 20

Convoqués le :
24/04/2024

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Adjointes au Maire.

Monsieur Jean-Yves BEGUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Monique SCHALLER, Madame Pascale HOLLE, Madame Dominique LANCERON, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Nadège DRISSI, Madame Michelle WIBRATTE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés : Monsieur Francis GUEHERY, Monsieur Michel LEICK, Monsieur Yann MAUCOURT

Etaient absents : Madame Virginie GELLENONCOURT, Madame Jeannine BILLOTTE, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Madame Rachel NICOLAS, Monsieur Clément CONROUX.

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Léo KANNY, Conseiller Municipal, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean BAUCHEZ.

Monsieur Michel SCHALLER, Conseiller Municipal, ayant donné pouvoir à Madame Monique SCHALLER.

Secrétaire de séance : Madame Armelle CHAMPLON

**POINT 2024-36- Décision Budgétaire Modificative n° 1 – Budget Principal
2024**

Rapporteur : Hervé BOURGUIGNON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire comptable M.57,
Vu le budget primitif 2024,

La présente délibération budgétaire modificative n° 1 est destinée à des inscriptions budgétaires complémentaires nécessaires au bon fonctionnement des services de la Ville de Moulins-lès-Metz.

Cette décision budgétaire modificative s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à 60.000,00 €.

Les imputations budgétaires concernées sont détaillées ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
CHAP	ART	FONCT	GEST	Objet	Dépenses	Recettes
Mouvements réels						
13	1385	01	Fin	SUBVENTIONS GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES Part fonds verts Eurométropole « éclairage public »		60 000,00 €
109	21828	020	Dust	ACQUISITION AUTRES MATERIELS Acquisition véhicule avec benne	60 000,00 €	
					60 000,00 €	60 000,00 €

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE d'approuver la décision budgétaire modificative n° 1 – Exercice 2024
comme présentée.

CHARGE le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 30/04/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

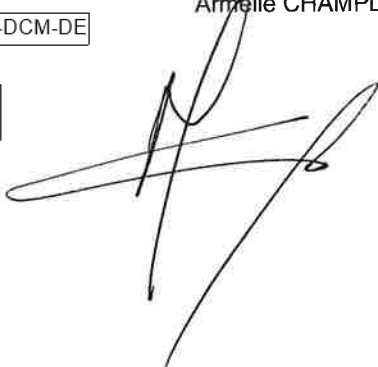
057-215704875-20240430-2024-36-DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2024

Notification : 03/05/2024

Le secrétaire de séance,
Armelle CHAMPLON



Le Maire,
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.